

Arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION
CA13 26 0388**

AVIS est par la présente donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté un premier projet de résolution CA13 26 0388 lors de sa séance tenue le 27 novembre 2013, relativement à un projet particulier autorisant :

l'aménagement d'un café-terrasse et les occupations « débit de boissons alcooliques », « salle de réunion », « salle de réception », « galerie d'art », « épicerie » et « vente au détail d'accessoires domestiques et personnels » comme usages complémentaires à une brasserie, pour le bâtiment situé au 5700, rue Fullum.

Une assemblée publique de consultation sera tenue, concernant ce projet de résolution le 9 décembre 2013, à 17 h, au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire.

Le premier projet de résolution CA13 26 0388 concerne la zone visée 0363, de même que les zones contiguës à celle-ci, telles qu'illustrées comme suit :



Le projet de résolution CA13 26 0388 ainsi que le plan ci-dessus sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5650, rue D'Iberville, 3^e étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Donné à Montréal, ce 2 décembre 2013

M^e Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement